

ÉDITO

Moyen-Orient : Téhéran tente de pousser son avantage avant le 3 novembre

Par Antoine POIRIER



Titulaire d'une Licence en Sciences Politiques et d'un Master en relations Internationales de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux, Antoine POIRIER est également diplômé du double cursus en Analyse de renseignement et Langue Arabe d'Aix-Marseille Université. Alumni du programme Jeunes de l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale (IHEDN) depuis 2019, il est responsable du Pôle Moyen-Orient / Monde Arabe entre 2022 et 2024 avant de coordonner la délégation internationale aux Émirats Arabes Unis. Après plusieurs séjours au Proche-Orient et diverses expériences dans le domaine parlementaire et politique, il intègre en 2023 le bureau parisien d'ESL, filiale du groupe ADIT. Il rejoint le bureau d'ESL Middle East & North Africa à Dubai en tant que directeur de projet en 2024.

À l'approche des échéances électorales israéliennes et américaines, les tensions ont fortement augmenté dans la région, sur plusieurs théâtres d'affrontement. Depuis le 7 octobre, les Houthis frappent les aéroports saoudiens et ont frappé le palais présidentiel d'Aden, tandis que les attaques contre les navires reprennent dans le détroit d'Ormuz. Face à eux, la posture américaine s'étiole. L'incertitude reste très élevée jusqu'aux élections du 27 octobre (Israël) et du 3 novembre (États-Unis), créant une fenêtre de risque accru.

1. Une Arabie saoudite en première ligne

Initialement moins visé que ses voisins lors des précédentes phases du conflit (mars-avril, puis été), le royaume saoudien est désormais sous le feu. La frappe du 10 octobre sur l'aéroport King Khalid de Riyad (KKIA), qui a fait au moins 13 morts et 309 blessés selon les autorités aériennes saoudiennes, marque un tournant. La multiplication des attaques contre les aéroports (20 attaques au 15 octobre rien que sur celui de Riyad, frappes sur Dammam et Abha) menace la Vision 2030 chère au prince héritier Mohammed ben Salmane. Elle fait aussi peser un risque sur les grands événements économiques prévus ce mois-ci, en particulier la Future

Investment Initiative (26-29 octobre), grand rendez-vous annuel du PIF et vitrine de la Vision 2030.

Ces attaques s'ajoutent à un contexte macroéconomique toujours difficile. Les dernières prévisions du FMI pour 2026, publiées le 13 octobre, annoncent une récession généralisée dans la région, à l'exception d'Oman. Si les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite limitent les dégâts grâce à leurs voies d'exportation alternatives, les frappes sur les aéroports saoudiens et la reprise des attaques dans le détroit d'Ormuz peuvent encore aggraver ces prévisions et retarder le rebond attendu en 2027, qui reste conditionné à une résolution, même partielle, du conflit.

2. Un axe iranien qui pousse ses pions

Sur le terrain yéménite, les Houthis gardent l'initiative : ils tiennent toujours la côte face aux contre-offensives pro-gouvernementales, ont encerclé Taëz, troisième ville du pays, et continuent de frapper Marib et Aden, les deux dernières grandes villes qui leur échappent encore.

Souvent désignés comme des proxys iraniens, les Houthis ont pourtant leur propre agenda, qui vise la prise de contrôle totale du pouvoir au Yémen. Leur coopération avec Téhéran est forte lorsque leurs agendas sont alignés, comme c'est le cas aujourd'hui avant les midterms.

« Les Houthis exploitent une fenêtre d'opportunité avant les midterms, jugeant que Trump n'autorisera pas d'engagement significatif par crainte pour les prix de l'énergie. »

Dans le détroit d'Ormuz, on compte 20 attaques sur navires depuis le 1er octobre, dont 11 sur les quatre derniers jours (UKMTO/Al Jazeera, 14 octobre). Le CENTCOM annonce que le GFS Pride, touché par un projectile des Gardiens de la révolution, a coulé. Selon un responsable iranien, Téhéran a changé de tactique il y a environ dix jours afin d'influencer les élections américaines (Reuters).

Si Téhéran peut voir d'un bon œil une pression supplémentaire sur les prix de l'énergie, une escalade trop violente pourrait desservir son objectif final : convaincre les États de la région d'écarter les États-Unis et de traiter directement avec l'Iran.



3. Les États-Unis en retrait

Principal allié de Riyad, Washington se refuse toujours à déclencher de nouvelles frappes sur le Yémen. Trump a déclaré le 14 octobre : « If I told you I made a decision, that wouldn't be good ». Le soutien américain se borne à plus de 100 conseillers militaires fournissant du renseignement au sein d'un commandement conjoint (CNN). La promesse faite par Trump le 8 octobre de ne pas intervenir avant le 3 novembre contraint son action, au Yémen mais aussi en Iran.

Le secrétaire au Trésor Scott Bessent a déclaré « The noose is tightening around Iran's economy » et a annoncé de nouvelles sanctions le soir du 15. Selon Vortexa, société de suivi de la flotte fantôme iranienne, les sorties de brut iranien sont tombées à zéro et les stocks en mer de Chine approchent de leur terme.

Si le blocus total de la marine américaine reste en place, la posture militaire des États-Unis s'est néanmoins étiolée : les forces américaines ont définitivement quitté l'Irak le 30 septembre, et de nombreuses bases restent largement inutilisables, en particulier au Koweït (forces terrestres) et à Bahreïn (base navale), ce qui renforce les délais et les coûts de ravitaillement des forces déployées dans la région.

4. Une fenêtre d'incertitude jusqu'au 3 novembre

Les élections israéliennes (27 octobre) et les midterms américains ouvrent une fenêtre de forte incertitude. Les derniers sondages en Israël placent la coalition de Netanyahu et le bloc d'opposition au coude à coude en nombre de sièges (entre 50 et 53). Les négociations sur la formation d'une coalition, sorte de « second tour indirect », seront probablement longues et difficiles.

Aux États-Unis, l'approbation de Trump (-22,5) et le soutien à la guerre (-27,9) sont au plus bas, et les derniers sondages montrent une forte probabilité de victoire démocrate à la Chambre des représentants. Mais le véritable enjeu se situe au Sénat : une majorité démocrate ouvrirait probablement la voie à une tentative d'impeachment, tandis qu'une égalité parfaite donnerait au vice-président JD Vance le rôle de voix décisive. Dans les deux cas, la séquence électorale devrait compliquer la seconde partie du mandat de Donald Trump. C'est probablement le pari que font aujourd'hui les Iraniens, pour obtenir un « deal » le plus favorable possible à leurs intérêts, avec les États-Unis comme directement avec les États de la région ●



© Getty Images, Unsplash

REGARD D'EXPERTES

Budget 2027 : Lecornu joue la montre

Par Margaux LEROY et Claire CALMELS



Diplômée d'une licence de droit à l'Université de Rennes I, dont un semestre à la Universidad de Malaga en Espagne, Margaux LEROY a ensuite suivi un Master 1 en droit européen et un Master 2 en droit de l'Union européenne et droit de l'OMC. Elle rejoint le cabinet Rivington pour son stage de fin d'études avant d'intégrer le cabinet en tant que consultante. Margaux travaille essentiellement avec des grandes entreprises de l'agroalimentaire et de la distribution ainsi que pour une compagnie aérienne. Elle accompagne plusieurs clients dans les domaines suivants : environnement, transports, économie circulaire.



Claire CALMELS est diplômée d'un Master de droit et contentieux de l'Union européenne (Université Panthéon Assas Paris-II, Paris) et d'un LL.M, European Legal Studies (Collège d'Europe, Bruges). Elle a travaillé dans le secteur politique en tant que conseillère d'un groupe au Sénat en charge notamment des sujets économiques (énergie, industrie, agriculture), d'aménagement du territoire (transports, développement durable) et des affaires européennes. Auparavant, elle a aussi travaillé en affaires publiques chez Fipra international à Bruxelles sur la décarbonation des industries et ensuite à Paris chez CommStrat où elle s'est concentrée sur les sujets industriels, énergétiques et de mobilités. En 2024, Claire CALMELS a rejoint NSI / ESL où elle contribue à des missions d'intelligence économique et d'affaires publiques.

Un budget de sauvegarde

Un an après avoir arraché le budget 2026 au prix de la suspension de la réforme des retraites, Sébastien Lecornu rejoue la même partition, dans un décor plus hostile encore. L'an dernier, l'Assemblée nationale avait rejeté la partie recettes du PLF par 404 voix contre 1. La copie initiale était partie au Sénat, avant une loi spéciale, un 49.3 en janvier et une promulgation le 20 février seulement.

Présenté en Conseil des ministres le 1er octobre et déposé à l'Assemblée nationale le 6, le Premier ministre a fixé deux lignes rouges au budget : un déficit ramené à 5 % du PIB et la stabilité fiscale à la veille de l'élection. Pour 54 milliards d'efforts, il assume des mesures impopulaires, du gel du point d'indice à la sous-indexation des pensions. Dans sa lettre aux socialistes du 13 octobre, il revendique un budget « le plus réversible possible », pour ne pas « préempter » le débat présidentiel et leur refuse une lettre rectificative, laissant ainsi la date limite constitutionnelle au 18 décembre minuit avant la possibilité d'activer les ordonnances.

La méthode, elle, n'a pas changé. Le 17 septembre, le Premier ministre promettait de n'utiliser ni le 49.3 ni les ordonnances, sauf « obstruction parlementaire ». Une clause de sortie que personne n'a prise pour autre chose.

Les oppositions : chacun joue sa présidentielle

Le PS ne veut plus être le pivot. Pièce maîtresse du compromis budgétaire de 2026, le parti à la rose refuse cette fois de jouer les béquilles du gouvernement. À six mois de la présidentielle, tout juste sorti de ses primaires, soutenir une nouvelle fois un budget Lecornu serait politiquement coûteux pour un parti qui dispute à Jean-Luc Mélenchon le leadership de la gauche, tandis que Raphaël Glucksmann s'impose seulement comme un concurrent dans les sondages.

Un bras de fer fiscal. Depuis septembre, le PS durcit le ton : contre-budget de 39,5 milliards d'euros de recettes nouvelles, menace de cen-

« Première lecture, on se compte. En décembre, il faudra trancher autour d'un compromis qui fonctionne ». En une formule, le Premier ministre Sébastien Lecornu a résumé sa stratégie : laisser l'Assemblée défaire son budget en octobre, pour mieux négocier un accord de non-censure en fin d'année.

Rejet en commission, motion socialiste écartée, premiers revers en séance : le Premier ministre encaisse sans broncher. Car le dernier budget du quinquennat d'Emmanuel Macron se joue moins dans l'hémicycle que dans la campagne présidentielle. Chaque groupe y défend son programme et son candidat ; aucun ne veut porter un budget d'austérité, aucun ne veut hériter d'un pays sans budget. Entre le PS qui entretient l'ambiguïté et le RN qui temporise, Matignon cherche une majorité de circonstance. Elle n'existe pas encore.

sure, puis motion de rejet préalable le 13 octobre. En réponse, Sébastien Lecornu rappelle les compromis passés et propose des discussions sur plusieurs sujets, tout en refusant toute hausse d'impôts et la taxe Zucman. La motion a échoué, mais le PS maintient la pression : sans geste sur la justice fiscale, pas de non-censure. Reste à savoir jusqu'où le parti est prêt à aller.

Le RN, arbitre bienveillant ? C'est le paradoxe de cet automne : le parti qui a fait tomber Michel Barnier est devenu le meilleur garant de la tenue du débat. Le 13 octobre, il a suffi d'une annonce de Jean-Philippe Tanguy, chef de file du RN sur le budget, pour sceller le sort de la motion socialiste, repoussée par 236 voix contre 149. Favorite des sondages, Marine Le Pen a fixé la ligne dès les journées parlementaires du Touquet. Elle préfère un budget « imparfait, opérationnel » à une loi spéciale, car une présidente fraîchement élue pourrait le réécrire en PLFR plus vite qu'un texte vierge. Le RN s'offre ainsi une posture de responsabilité, tout en martelant ses critiques.

LFI dans l'opposition frontale. Président de la commission des Finances, Éric Coquerel dénonce un « catastrophisme organisé » autour de la dette pour justifier l'austérité, et un risque récessif. Les Insoumis, comme les Écologistes, brandissent déjà la menace de la censure.

Le « socle commun » n'a plus de commun que le nom. Chacun de ses partis a désormais son candidat et son programme à défendre. Renaissance soutient le budget par pragmatisme, Gabriel Attal souhaitant le rendre « le moins mauvais possible », tandis que Horizons juge les économies insuffisantes et que LR dénonce les hausses d'impôts et réclame le rétablissement de la réforme des retraites. Malgré ces divergences, tous semblent privilégier un compromis à minima plutôt que la censure.

Le Sénat garde la dent dure. Gérard Larcher prévient que la Haute Assemblée n'acceptera pas de hausse de la fiscalité. Le Sénat n'a pas digéré l'accord passé l'an dernier avec le PS, au détriment de la copie sénatoriale, et compare l'état des comptes à une casserole déjà cramée. Les élections sénatoriales fraîchement passées, les points sur les collectivités territoriales seront scrutés de très près du côté du Palais du Luxembourg. À retenir : ce sera certainement la seule chambre à examiner l'ensemble du texte en séance publique, notamment sa deuxième partie, consacrée aux dépenses et très attendue par les secteurs économiques.

Une CMP moins à droite. Réunis à l'issue de la première lecture, la commission mixte paritaire doit tenter de trouver un accord entre députés et sénateurs. Souvent non-conclusive, cette année ne devrait pas faire exception. La particularité : les élections sénatoriales offrent une modification dans les équilibres. Si les socialistes ont perdu un siège de titulaire, c'est aussi le cas du groupe Les Indépendants. Le Saint Graal de ces places revient au CRCE-K et au RDSE, deux groupes politiques considérés de gauche. Ainsi en fonction du système de rotation à l'Assemblée nationale, le socle commun n'a plus de majorité. Difficulté supplémentaire donc.

Premier revers pour le gouvernement

Le ton a été donné en commission des finances. Le 9 octobre, la partie recettes y a été rejetée par 31 voix contre 3, après l'adoption de plus de 200 amendements qui, selon le rapporteur général Philippe Juvin (DR), creusaient le déficit d'une dizaine de milliards. Pour la quatrième année consécutive, la commission a désavoué la copie gouvernementale.

Les retraités, premier marqueur de campagne. En séance, le premier revers est tombé dès le 15 octobre : l'abaissement du plafond de l'abattement de 10 % sur les pensions a été supprimé par 116 voix contre 30.

Vers le même scénario que l'an dernier. Avec quelque 3 000 amendements en souffrance, le vote du 20 octobre sur la première partie paraît hors d'atteinte. Le PLF devra céder la place au budget de la Sécurité sociale, puis reprendre le 27 octobre. Pour Éric Coquerel (LFI), l'issue est écrite : rejet de la partie recettes ou examen inachevé, et dans les deux cas la copie initiale du Gouvernement transmise au Sénat le 17 novembre. Lecornu, lui, relativise : les premières lectures d'octobre sont celles où les forces politiques « se testent ».

49.3, ordonnances, loi spéciale : les portes de sortie

Faute de majorité absolue, aucun vote d'adoption n'est envisageable. Le vrai rendez-vous est donc fixé à décembre, quand s'ouvrira la fenêtre des ordonnances. Comme le rappelle le Premier ministre, l'an dernier, les compromis ne sont apparus qu'en décembre et en janvier.

- **Option n°1 : l'accord de non-censure.**
C'est le scénario recherché par Matignon. Un

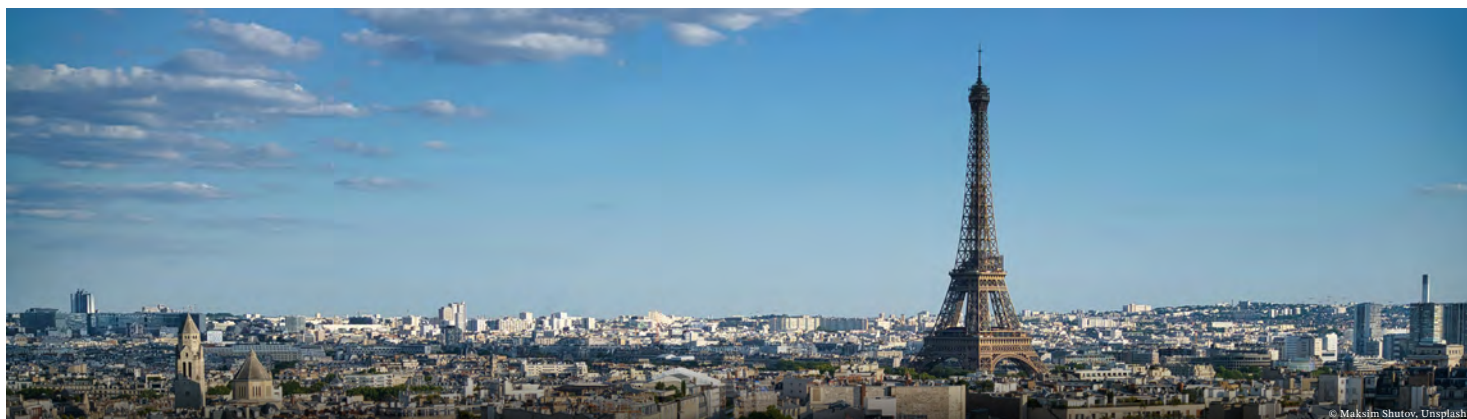
49.3, adossé à la promesse d'une non-censure obtenue soit du PS, soit du RN, permettrait d'adopter le texte sans vote. Le prix à payer est connu : un geste de justice fiscale pour les socialistes, aucune hausse d'impôt pour le RN. Deux exigences difficiles à concilier.

- **Option n°2 : les ordonnances de l'article 47 de la Constitution.** Jamais utilisées sous la Ve République, elles permettraient d'adopter le budget sans aucun vote à partir du 18 décembre, si le Parlement ne s'est pas prononcé dans les 70 jours. Le texte du PLF pour 2027 semble écrit en prévention de cette option. Trois inconnues demeurent : un rejet exprès vaut-il absence de décision ? L'ordonnance peut-elle reprendre des amendements ? Quelle est sa valeur juridique ? En pleine campagne, le coût politique d'un budget imposé sans vote serait considérable, une censure dès le texte suivant et l'expédition des affaires courantes jusqu'à l'élection présidentielle. L'inconnue supplémentaire : quid des décrets d'application dans un tel scénario ?

- **Option n°3 : la loi spéciale.** Filet de sécurité déjà activé fin 2024 et fin 2025, elle autorise la perception des impôts existants et l'ouverture des crédits des « services votés ». Les mesures nouvelles du PLF seraient alors suspendues, et l'examen reprendrait en janvier, à trois mois du premier tour et à quelques semaines de la fin de la session parlementaire (fin février).

Sébastien Lecornu joue sa dernière partie à Matignon sur une ligne de crête pour donner un budget aux Français. Il doit offrir assez au PS pour l'empêcher de censurer, sans franchir les lignes rouges fiscales du RN et de la droite. Il doit aussi rassurer les marchés sans rallumer la colère sociale. Surtout, il doit convaincre des candidats qui ont tous intérêt à voir le budget passer, mais aucun à le voter. On flirte donc entre les affaires à suivre et les affaires courantes ●

« Surtout, [Sébastien Lecornu] doit convaincre des candidats qui ont tous intérêt à voir le budget passer, mais aucun à le voter. »



REGARD D'EXPERT

Nouvel appel d'offres pour notre Ligue 1 : un simple sursis de quelques années ?

Par Evan TANGUY



Diplômé d'un Master Communication et Pouvoir et d'une licence de Science politique à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Evan TANGUY s'est d'abord spécialisé dans les enjeux de communication liés au sport.

Il a développé cette expertise à travers des expériences professionnelles en club de football ainsi qu'au sein d'un cabinet de conseil dédié au sport institutionnel. Son parcours universitaire a également été marqué par un mémoire portant sur les chants homophobes dans les stades, analysés comme une problématique politique où la communication entre supporters et décideurs constituait un enjeu central. Après cinq mois de stage au sein de l'agence Antidox, il y poursuit aujourd'hui son parcours en tant que consultant, travaillant sur des enjeux de communication numérique et d'opinion pour le compte de l'agence et du groupe NSI.

« Aujourd'hui, au moins, le football français repose sur de véritables fonds, sur ce qu'il rapporte réellement. » Zack Nani sur sa chaîne youtube « Zack Nani Foot & Live ».



LA DESCENTE AUX ENFERS DU FOOT FRANÇAIS

Ces mots du créateur de contenu et diffuseur résument une réalité brutale : la Ligue 1 a quitté le mirage des droits TV surévalués pour se confronter à sa valeur réelle sur le marché. Si ce retour à la rigueur économique dresse un constat clair, il mène aussi à de nombreux questionnements sur notre modèle et sa capacité à simplement tenir.

Sans horizon dégagé, le football français traverse une crise sans précédent. Lancée il y a à peine un an, la plateforme Ligue 1+ devait incarner un virage stratégique vers l'indépendance. L'objectif,

obligatoire, était clair, reconstruire le championnat en s'affranchissant des négociations interminables et de la course tous azimuts aux diffuseurs.

Seulement, ce modèle atteint déjà ses limites. Avec un nombre d'abonnés qui plafonne autour du million, le diagnostic posé par certains présidents de clubs est sans appel. Si la plateforme convainc sur le fond et assure des recettes directes, ces dernières restent insuffisantes et confinent sportivement notre championnat au rôle de 5^e ligue européenne, loin, très loin derrière les leaders.



Mutation des usages et décrochage culturel

Il faut aussi dire que le consommateur a changé, et comme le résumait une formule désormais célèbre, « le football, il a changé ». La consommation du sport roi ne ressemble plus du tout à celle d'hier.

Les émissions dominicales traditionnelles s'effondrent au profit d'une consommation plurielle, délinéarisée et fragmentée. Les plus jeunes s'éloignent parfois des matchs de 90 minutes en direct pour privilégier les highlights ou les clips sur les réseaux sociaux, pendant que le marché parallèle de l'IPTV menace quotidiennement le modèle d'abonnement payant.

Cette dynamique s'accompagne d'une lassitude générale. Dans un édit pour le journal *L'Équipe*, le journaliste Vincent Duluc s'inquiétait déjà de voir disparaître la fameuse question du lundi matin « T'as vu le match ? ». Entre la fatigue face aux changements incessants de diffuseurs et des tarifs

jugés déconnectés, la Ligue 1 s'est progressivement effacée des discussions quotidiennes, des cours de récréation aux machines à café.

Sur le terrain, le championnat rayonne presque uniquement à travers le PSG, unique figure de proue à l'échelle continentale, pendant que le reste des clubs lutte désormais pour sa simple survie économique. Entre des habitudes de consommation complexes et un produit de divertissement qui peine à briller, le résultat est sans appel.

Pourtant, Ligue 1+ n'a pas démérité sur le terrain de la communication. De nombreux spécialistes et acteurs de l'écosystème saluent le professionnalisme, l'innovation et la qualité de production de cette jeune chaîne. Sur les réseaux sociaux, la Ligue 1 propose une réactivité inédite via la publication rapide des buts et des contenus en immersion largement plébiscités par la communauté foot.

Retour vers le passé et sortie de crise ?

Mais le constat reste amer. Le renouveau éditorial sur TikTok ou X ne suffit pas à porter l'économie de tout un championnat. Aujourd'hui, la redistribution nette aux clubs plafonne autour de 150 à 180 millions d'euros par an. Ces recettes directes, bien que concrètes, restent très éloignées des émoluments espérés. C'est la raison pour laquelle la LFP a décidé d'anticiper son appel d'offres dès la saison prochaine.

Signe que malgré les efforts consentis par tous, la logique économique et la volonté d'éviter l'effondrement poussent les dirigeants à repartir à la conquête de diffuseurs traditionnels. Les espoirs affichés sont clairs mais complexes, regagner une dynamique d'abonnement en redonnant de la lumière à un produit trop longtemps maltraité.

L'objectif financier semble se situer autour de 250 millions d'euros par saison, un niveau bien plus prudent que le milliard d'euros ciblé il y a quelques années.

Pour séduire ce tant espéré diffuseur, la LFP mise désormais sur la possibilité de vendre l'intégralité du championnat dans un lot unique. Une arme commerciale convaincante, qui permet d'offrir 100% des matchs sur un seul canal et d'éviter au téléspectateur de multiplier les abonnements. À l'inverse, la menace fiscale portée par le PLF 2027, qui propose de doubler le taux de TVA sur la télévision payante de 10% à 20%, représente un potentiel frein pour certains investisseurs.

En attendant d'en savoir plus sur le verdict de ce futur appel d'offres, on ne peut que s'attrister du potentiel arrêt brutal de Ligue 1+. Un projet audacieux qui entendait prendre le contre-pied de plusieurs années de dépendance aux diffuseurs, mais dont le probable abandon vient rappeler une réalité implacable : celle d'un modèle économique poussé dans ses retranchements et incapable, pour l'heure, de s'émanciper ●

À propos
de nous



Xavier DESMAISON
CEO

xavier.desmaison@nsi-adit.com

Antidox est un cabinet de conseil en stratégie de communication et d'opinion à forte dominante digitale. Antidox positionne les dirigeants au cœur des débats d'idées et connecte les organisations à leur écosystème : des décideurs aux influenceurs, des consommateurs aux collaborateurs.



Alexandre MEDVEDOWSKY
Président du Directoire

alexandre.medvedowsky@nsi-adit.com

ESL (Groupe ADIT) s'est imposé comme l'un des leaders français et européens de l'accompagnement stratégique des dirigeants d'entreprise, de l'intelligence économique, de l'influence, de la diplomatie d'affaires et des affaires publiques. ESL conseille aujourd'hui les plus grandes entreprises françaises et les accompagne dans leurs décisions stratégiques, en France comme à l'international. Le Groupe conseille également des États et gouvernements.